

**CYCLE PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR (CPES) MUSIQUE**

*Envisageant une orientation professionnelle, je souhaite me présenter à l'examen
d'admission du Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur*



Comment procéder à une préinscription ?

- 1) Début Avril, je me connecte sur le site du conservatoire www.conservatoire-cergypontoise.fr et je complète le formulaire en ligne. Je consulte le programme à préparer et la date du concours.
- 2) Je fournis les documents suivants :
 - Photocopie des diplômes obtenus ou attestation du Directeur de l'ancien établissement fréquenté confirmant le niveau d'études du candidat
 - Attestation de niveau de formation musicale
 - Lettre de motivation
 - Photo d'identité
 - Justificatif de domicile pour les habitants de l'agglomération de Cergy Pontoise
- 3) Je passe le concours d'entrée au mois de mai, pour pouvoir le passer je dois m'acquitter des 30€ pour les droits d'inscription.
- 4) Si je suis admis(e), je dois passer l'épreuve de Formation Musicale.

**MUSIQUE : Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) permet à l'étudiant de
confirmer son orientation vers une voie professionnelle (spécialisée)
*10h30 de cours hebdomadaires pendant deux ans***

<http://www.conservatoire-cergypontoise.fr/plaquettes-enseignements>